

# Inventaire des compétences et des connaissances (ICC) pour le domaine de pratique des régimes de retraite

Février 2016

Document 216024

*This document is available in English*

© 2016 Institut canadien des actuaires

## Inventaire des compétences et des connaissances– Régimes de retraite

Ce document d'appui vise à aider les membres exerçant dans le domaine des régimes de retraite à évaluer leurs compétences et connaissances en matière de régimes de retraite. L'inventaire des compétences et des connaissances (ICC) ne doit pas être interprété comme une description définitive et exhaustive des compétences requises des actuaires œuvrant dans le domaine.

La connaissance ou la conformité à la présente ne constitue pas l'une des exigences de la Norme de qualification de l'ICA concernant le perfectionnement professionnel continu (PPC). L'ICA (p. ex, la Commission de déontologie ou le tribunal disciplinaire) ou des tiers ne sera pas utilisé pour juger de la conduite d'un membre.

La lettre figurant dans chaque case indique le niveau de compétence et de connaissance d'un membre exerçant une fonction particulière. Le niveau peut différer de celui indiqué en fonction des exigences particulières rattachées à la fonction du spécialiste. Les codes alphabétiques se définissent comme suit :

**Tableau Ia**

	Case vierge	Aucune exigence particulière n'a été déterminée pour la catégorie visée.
<b>G</b>	Connaissance générale de base	Connaissance générale des faits de base et des implications générales du sujet.
<b>A</b>	Connaissance approfondie	Connaissance approfondie du sujet et de ses implications, de même que de ses répercussions éventuelles sur d'autres sujets.
<b>D</b>	Connaissance et expérience détaillées	Capacité de mettre efficacement le sujet en application dans la pratique, doublée d'une connaissance détaillée des faits, et capacité d'adapter la démarche en fonction des circonstances, plus particulièrement lorsqu'il s'agit de situations inhabituelles.
<b>D*</b>	Connaissance et expérience détaillées	Même chose qu'en D, sauf que c'est nécessaire seulement si le membre accepte un engagement dans ce domaine.

**Tableau Ib**  
**Sujets touchant les compétences et les connaissances pour diverses catégories de spécialistes des régimes de retraite**

		A	B	C	D	E	F	G
	Sujets touchant les compétences et les connaissances	Expert-conseil en avantages sociaux/actuaire-conseil	Actuaire responsable de l'évaluation (signataire)	Évaluation actuarielle (soutien technique)	Chef des services professionnels	Prestations et formes facultatives de rentes	Organisme de réglementation	Actuaire auprès d'un régime de sécurité sociale
<b>Ressources actuarielles</b>								
1	Études d'expérience (menées à l'interne et par l'industrie)	D	D	D	A			D
2	Tables normalisées	D	D	D	A	G	G	D
<b>Techniques et méthodes actuarielles</b>								
3	GAP	D*	A		A		G	D
4	Modélisation des actifs	D*	A		A		G	D
5	Économie financière	A	A		A		G	A
6	Fusions et acquisitions	D	A		A		G	
7	Portefeuilles de réplcation	D*	A	G	A		G	G
8	Choix des méthodes et des hypothèses	D	D	G	A	G	G	D
9	Liquidation partielle ou totale de régimes	D	D	G	A	G	G	
<b>Conjoncture économique</b>								
10	Statistiques démographiques et économiques publiées	A	G		A			A
11	Fonction économique des prix et des salaires	A	G		A			A

(Mis à jour le 15 avril 2016)

Inventaire des compétences et des connaissances– Régimes de retraite

Domaines de connaissances spécialisées								
12	Opérations de gestion des risques	D	A	D*	A	A	A	
13	Administration de régimes de retraite	D	D	D	A	D	D	
14	Conception de régimes/ transformations	D	D*		A	D*	D*	
15	RRSPD (SERP) et régimes désignés	D*	D*	D*	A	D*	D*	
16	Politiques de gouvernance	D	A		A		G	
17	Politiques de provisionnement	D	A		A		G	
18	Énoncés des politiques et des objectifs de placement	D	A		A		D	D
Environnement fiscal et juridique								
19	Normes comptables	D	D	D*	A			
20	Lois et règlements sur les normes de prestation de pension	D	D	D	A	D	D	
21	Normes de pratique actuarielles étrangères	G	G		G		G	G
22	<i>Loi de l'impôt sur le revenu</i> et règlements afférents	D	D	G	A	D	D	
23	Contexte jurisprudentiel et juridique	D	D		A	D	D	A
24	Lois et règlements sur les prestations de sécurité sociale	G	G	G	A	D	A	D

(Mis à jour le 15 avril 2016)

**Tableau II**  
**Renseignements supplémentaires sur les sujets touchant les compétences et les connaissances**

<b>Particularités des compétences et des connaissances</b>	
1	<b>Études d'expérience</b> : Construction de tables, comparaison des résultats réels aux résultats prévus, analyse des gains et pertes, crédibilité statistique.
2	<b>Tables normalisées</b> : Sources des données, techniques de construction, méthode de projection, utilisation courante.
3	<b>Gestion de l'actif-passif (GAP)</b> : Modèles d'actif et de passif, interprétation et présentation des résultats, méthodes d'évaluation des risques et des pertes éventuelles.
4	<b>Modélisation de l'actif</b> : Modèles d'actif, interprétation des résultats, établissement d'hypothèses sur les taux d'intérêt.
5	<b>Économie financière</b> : Fondement théorique, évaluation des garanties.
6	<b>Fusions et acquisitions</b> : Répercussions comptables des transactions, définition des rajustements du prix d'achat.
7	<b>Portefeuilles de réplcation</b> : Conception, construction, actifs et produits disponibles pour couvrir les risques.
8	<b>Choix des méthodes et des hypothèses</b> : Évaluations au cours du marché, interdépendance des hypothèses, sélection d'hypothèses réalistes, hypothèses de meilleure estimation, marges et provisions pour écarts défavorables, méthode et hypothèses pertinentes aux fins de la détermination des répercussions des études d'expérience, analyses de gains et pertes.
9	<b>Liquidation partielle ou totale de régimes</b> : Implications au niveau des fiducies, lignes directrices émanant des organismes de réglementation, normes et conseils de l'Institut canadien des actuaires, implications au niveau des placements, exigences en matière de divulgation, répercussions comptables.
10	<b>Statistiques démographiques et économiques publiées</b> : Rendement des obligations, rendement des placements, indices du marché, tables de mortalité de la population, indice des prix à la consommation, indice des salaires moyens.
11	<b>Fonction économique des prix et des salaires</b> : Politiques et objectifs des banques centrales.
12	<b>Opérations de gestion des risques</b> : Achat de rentes (rachat), répercussions comptables, protection qu'offrent Assuris et le Fonds de garantie des prestations de retraite, instruments enregistrés et non enregistrés, prescrits et non prescrits. Assurance et swaps liés à la

(Mis à jour le 15 avril 2016)

## Inventaire des compétences et des connaissances– Régimes de retraite

	longévité. Règlements de retraite, règles d’immobilisation et droits d’escompte.
13	<b>Administration des régimes de retraite</b> : Exigences réglementaires et de divulgation.
14	<b>Conception/transformation des régimes de retraite</b> : Exigences réglementaires, répercussions des excédents, applications comptables, exigences en matière de divulgation, projection de prestations.
15	<b>RRSPD et régimes désignés</b> : Exigences relatives aux évaluations, exigences réglementaires, répercussions comptables, exigences fiscales.
16	<b>Politiques de gouvernance</b> : Exigences réglementaires, élaboration et renseignements à divulguer, mise en application.
17	<b>Politiques de provisionnement</b> : Exigences réglementaires, élaboration et mise en application.
18	<b>Énoncés des politiques et des objectifs de placement</b> : Exigences réglementaires, élaboration et renseignements à divulguer, mise en application.
19	<b>Normes comptables</b> : Normes en vigueur au Canada, aux É.-U., au R.-U., normes internationales, etc., calculs, exigences en matière de divulgation, différences quant aux exigences d’attestation. Convergence des normes.
20	<b>Lois et règlements sur les normes de prestation de pension</b> : Normes de provisionnement (bases de continuité et de solvabilité), exigences de déclaration, normes sur les prestations minimales, normes sur la divulgation.
21	<b>Normes de pratique actuarielles étrangères</b> : Normes de pratique applicables.
22	<b>Loi de l’impôt sur le revenu et règlements afférents</b> : Règles relatives au provisionnement maximal, exigences de déclaration, normes sur les prestations maximales, facteurs d’équivalence, facteurs d’équivalence pour services passés et facteurs de rétablissement.
23	<b>Contexte jurisprudentiel et juridique</b> : Exigences applicables dans les cas de rupture du mariage, droits des bénéficiaires, principes de base de la loi régissant les fiducies, droits à l’excédent, responsabilité relative aux déficits.
24	<b>Lois et règlements sur les prestations de sécurité sociale</b> : Régime de pensions du Canada, Sécurité de la vieillesse, supplément de revenu garanti (SRG), programmes provinciaux. Prestations d’invalidité et de décès.

(Mis à jour le 15 avril 2016)

**Tableau III**  
**Renseignements supplémentaires au sujet des catégories de spécialistes des régimes de retraite**

A	<p><b>Expert-conseil en avantages sociaux/actuaire-conseil</b> : Conseils en matière de conception et de modification de régimes d'avantages sociaux, établissement d'hypothèses, choix des méthodes de provisionnement, conception et mise en application de la politique de provisionnement, conformité à la <i>Loi de l'impôt sur le revenu</i> et aux normes fédérales et provinciales. Interprétation des données, études et résultats d'évaluation, de même que leur explication aux promoteurs et aux autres parties intéressées. Évaluation du risque financier qu'assument les promoteurs et les participants, et communication des répercussions sur le plan actuariel. Suivi de l'évolution des normes, exigences de déclaration et soutien en matière de conformité.</p>
B	<p><b>Actuaire responsable de l'évaluation (signataire)</b> : Planification, organisation, contrôle et direction des études d'expérience, établissement d'hypothèses, calculs relatifs à l'évaluation, analyses des gains et pertes, formulation des recommandations et rédaction des rapports conformément aux exigences législatives et aux normes de pratique de l'ICA. Réponse aux questions et fournir des explications concernant tout ce qui précède.</p>
C	<p><b>Évaluation actuarielle (soutien technique)</b> : Planification, organisation, contrôle et direction des études d'expérience, établissement d'hypothèses, calculs relatifs à l'évaluation, analyses des gains et pertes, formulation des recommandations et rédaction des rapports conformément aux exigences législatives et aux normes de pratique de l'ICA.</p>
D	<p><b>Chef des services professionnels</b> : Recrutement, formation et supervision d'experts-conseils en avantages sociaux, d'actuaire et de personnel de soutien en actuariat. Tenir à jour les normes de qualité et veiller à ce que tous les travaux actuariels soient conformes aux exigences législatives et aux normes de pratique de l'ICA et à ce que tous ces travaux fassent dûment l'objet d'un examen interne par les pairs.</p>
E	<p><b>Prestations et formes facultatives de rentes</b> : Planification, organisation, contrôle et direction du calcul des prestations et des formes facultatives de rentes. Veiller à ce que tous les calculs soient effectués conformément aux exigences législatives et à la jurisprudence applicable et, s'il y a lieu, aux normes de pratique de l'ICA.</p>
F	<p><b>Organisme de réglementation</b> : Examen des rapports d'évaluation actuarielle et autres rapports reçus aux fins de la conformité aux exigences législatives, à la jurisprudence applicable et, s'il y a lieu, aux normes de pratique de l'ICA. Conseils aux gouvernements en ce qui concerne les modifications touchant les exigences législatives, et interprétation et explication de ces modifications aux promoteurs, aux participants, aux experts-conseils et autres conseillers.</p>
G	<p><b>Actuaire œuvrant auprès d'un régime de sécurité sociale</b> : Planification, organisation, contrôle et direction des études d'expérience, établissement d'hypothèses, calculs relatifs à l'évaluation, projections démographiques et financières, analyses des gains et pertes. Formulation de recommandations aux gouvernements en ce qui concerne les modifications relatives aux prestations et aux politiques de provisionnement. Rédaction de rapports conformément aux exigences législatives et aux normes de pratique de l'ICA.</p>

(Mis à jour le 15 avril 2016)

Réponse aux questions émanant des ministres ou d'autres personnes et fournir des explications concernant tout ce qui précède.

Nous rappelons aux membres qu'ils doivent eux-mêmes déterminer si les documents de référence figurant dans la liste ci-dessous s'appliquent dans leur cas. Ce faisant, ils doivent tenir compte du fait que cette liste a pour objet d'aider les spécialistes de divers niveaux d'expérience et ayant des exigences très différentes en ce qui concerne le degré d'approfondissement des questions. Vu que les membres sont tenus d'être au fait des Normes de pratique (NP) applicables aux travaux qu'ils exécutent, celles-ci ne figurent pas dans la liste des lectures de référence relatives à l'ICC; cependant, à la suite du tableau présenté ci-après figure l'adresse où elles se trouvent sur le site Web de l'ICA.

**Tableau IV**  
**Suggestion de ressources pour les sujets touchant les compétences et les connaissances**

<b>Ressources selon les grandes catégories :</b> <b>Ressources actuarielles (R); Méthodes actuarielles (M); Conjoncture économique (E); Contexte fiscal et juridique (T); Connaissances spécialisées (S)</b>	
M	<p>Associations et organisations :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Associations actuarielles</a></li> <li>• <a href="#">Banque du Canada</a></li> <li>• <a href="#">Association canadienne des administrateurs de régimes de retraite (ACARR)</a></li> <li>• <a href="#">Association canadienne des organismes de contrôle des régimes de retraite (ACOR)</a></li> <li>• <a href="#">Institut canadien d'information juridique (CanLII)</a></li> </ul> <p>Ouvrages généraux de référence :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Manuvie – <i>Résumé de la législation en matière de régimes de retraite</i></li> <li>• Morneau Shepell – <i>Handbook of Canadian Pension and Benefit Plans</i> (quinzième édition), 2012; G.M. Hall – chap. 7, 9 et 10</li> <li>• <i>Canadian Pensions and Retirement Income Planning</i> (2013) - chap. 2-21</li> <li>• <i>Employee Benefits in Canada</i>, International Federation of Employee Benefit Plans (quatrième édition), 2015</li> </ul> <p>Document de recherche – Détermination de provisions pour écarts défavorables appropriées pour les évaluations de solvabilité et de liquidation hypothétique (numéro de document 207110) – <a href="http://www.cia-ica.ca/docs/default-source/2007/207110f.pdf">http://www.cia-ica.ca/docs/default-source/2007/207110f.pdf</a></p>

(Mis à jour le 15 avril 2016)



Inventaire des compétences et des connaissances– Régimes de retraite

M	Note éducative— Hypothèses pour les évaluations de liquidation hypothétique et de solvabilité avec date de calcul entre le 31 décembre 2014 et le 30 décembre 2015 (numéro de document 215024) <a href="http://www.cia-ica.ca/docs/default-source/2015/215024f.pdf">http://www.cia-ica.ca/docs/default-source/2015/215024f.pdf</a> Nota : Demeurez à l'affût des mises à jour trimestrielles.
M	Note éducative révisée : Conseils sur la prise en compte des frais dans les évaluations de provisionnement (numéro de document 214101) <a href="http://www.cia-ica.ca/docs/default-source/2014/214101f.pdf">http://www.cia-ica.ca/docs/default-source/2014/214101f.pdf</a>
M	Note éducative révisée : Conseils sur les méthodes d'évaluation de l'actif (numéro de document 214100) <a href="http://www.cia-ica.ca/docs/default-source/2014/214100f.pdf">http://www.cia-ica.ca/docs/default-source/2014/214100f.pdf</a>
M	Note éducative révisée : Événements se produisant après la date de calcul d'une opinion actuarielle à l'égard d'un régime de retraite (numéro de document 215004) <a href="http://www.cia-ica.ca/docs/default-source/2015/215004f.pdf">http://www.cia-ica.ca/docs/default-source/2015/215004f.pdf</a>
M	Note éducative révisée sur la Prise en compte de la hausse des rentes maximales aux termes de la <i>Loi de l'impôt sur le revenu</i> dans les évaluations de solvabilité, de liquidation hypothétique et de liquidation (numéro de document 215003) <a href="http://www.cia-ica.ca/docs/default-source/2015/215003f.pdf">http://www.cia-ica.ca/docs/default-source/2015/215003f.pdf</a>
M	Note éducative révisée : Valeurs de transfert – Exigences de rapport du gouvernement de l'Ontario (numéro de document 215002) <a href="http://www.cia-ica.ca/docs/default-source/2015/215002f.pdf">http://www.cia-ica.ca/docs/default-source/2015/215002f.pdf</a>
M	Note éducative révisée : Sélection des hypothèses de mortalité aux fins des évaluations actuarielles des régimes de retraite (numéro de document 214029) <a href="http://www.cia-ica.ca/docs/default-source/2014/214029f.pdf">http://www.cia-ica.ca/docs/default-source/2014/214029f.pdf</a>
M	Note éducative : Méthodes de règlement optionnelles pour les évaluations de liquidation hypothétique et de solvabilité (numéro de document 213082) <a href="http://www.cia-ica.ca/docs/default-source/2013/213082f.pdf">http://www.cia-ica.ca/docs/default-source/2013/213082f.pdf</a>
M	Note éducative : Hypothèse relative au taux d'actualisation comptable en matière de régimes de retraite et de régimes d'avantages sociaux postérieurs à la retraite (numéro de document 211088) <a href="http://www.cia-ica.ca/docs/default-source/2011/211088f.pdf">http://www.cia-ica.ca/docs/default-source/2011/211088f.pdf</a>
S	Note éducative : Risques financiers inhérents aux régimes de retraite interentreprises et régimes de retraite à prestations cibles (numéro de document 211039) <a href="http://www.cia-ica.ca/docs/default-source/2011/211039f.pdf">http://www.cia-ica.ca/docs/default-source/2011/211039f.pdf</a>
M	Note éducative : Calcul des coûts supplémentaires sur une base de liquidation hypothétique ou de solvabilité (numéro de document 210095) <a href="http://www.cia-ica.ca/docs/default-source/2010/210095f.pdf">http://www.cia-ica.ca/docs/default-source/2010/210095f.pdf</a>

(Mis à jour le 15 avril 2016)

## Inventaire des compétences et des connaissances – Régimes de retraite

M	Note éducative : Établissement des taux d'actualisation fondés sur la meilleure estimation aux fins des évaluations de provisionnement sur base de continuité (numéro de document 210094) <a href="http://www.cia-ica.ca/docs/default-source/2010/210094f.pdf">http://www.cia-ica.ca/docs/default-source/2010/210094f.pdf</a>
M	Normes de pratique : Section générale Prise de position conjointe de l'ICA/ICCA Sous-sections 1620 et 1630 (numéro de document 207067) <a href="http://www.cia-ica.ca/docs/default-source/2007/207067f.pdf">http://www.cia-ica.ca/docs/default-source/2007/207067f.pdf</a>
M	Rapport : Rapport du Groupe de travail sur les régimes à prestations cibles (numéro de document 215043) <a href="http://www.cia-ica.ca/docs/default-source/2015/215043f.pdf">http://www.cia-ica.ca/docs/default-source/2015/215043f.pdf</a>
M	Document de recherche : Provisions pour écarts défavorables pour les évaluations actuarielles en continuité des régimes de retraite à prestations déterminées (numéro de document 213002) <a href="http://www.cia-ica.ca/docs/default-source/2013/213002f.pdf">http://www.cia-ica.ca/docs/default-source/2013/213002f.pdf</a>
M	Rapport : Considérations relatives à l'augmentation de l'« âge de la retraite » (numéro de document 213038) <a href="http://www.cia-ica.ca/docs/default-source/2013/213038f.pdf">http://www.cia-ica.ca/docs/default-source/2013/213038f.pdf</a>
R	Rapport : Institut canadien des actuaires – Projet d'examen des régimes de retraite 2009 (numéro de document 212093) <a href="http://www.cia-ica.ca/docs/default-source/2012/212093f.pdf">http://www.cia-ica.ca/docs/default-source/2012/212093f.pdf</a>
M	Rapport : Principes d'économie financière et évaluation des régimes de retraite au Canada (numéro de document 206102) <a href="http://www.cia-ica.ca/docs/default-source/2006/206102f.pdf">http://www.cia-ica.ca/docs/default-source/2006/206102f.pdf</a>
M	Note de service : Sommaire – Rapport sur l'économie financière (numéro de document 206101) <a href="http://www.cia-ica.ca/docs/default-source/2006/206101f.pdf">http://www.cia-ica.ca/docs/default-source/2006/206101f.pdf</a>
M	Note éducative : Valeurs actualisées des rentes (numéro de document 206042) <a href="http://www.cia-ica.ca/docs/default-source/2006/206042f.pdf">http://www.cia-ica.ca/docs/default-source/2006/206042f.pdf</a>
M	Note de service : Énoncé de principes portant sur la sélection d'hypothèses intrinsèquement raisonnables (numéro de document 206011) <a href="http://www.cia-ica.ca/docs/default-source/2006/206011f.pdf">http://www.cia-ica.ca/docs/default-source/2006/206011f.pdf</a>
M	Note éducative : Applicabilité des règles, des normes et autres conseils aux membres de l'ICA (numéro de document 205122) <a href="http://www.cia-ica.ca/docs/default-source/2005/205122f.pdf">http://www.cia-ica.ca/docs/default-source/2005/205122f.pdf</a>
M	Rapport final : La mortalité des retraités canadiens (numéro de document 214013) <a href="http://www.cia-ica.ca/docs/default-source/2014/214013f.pdf">http://www.cia-ica.ca/docs/default-source/2014/214013f.pdf</a>

(Mis à jour le 15 avril 2016)

## Inventaire des compétences et des connaissances– Régimes de retraite

M R E	Rapport actuariel (26 <sup>e</sup> ) sur le Régime de pensions du Canada : <a href="http://www.osfi-bsif.gc.ca/fra/oca-bac/ar-ra/cpp-rpc/pages/cpp26.aspx">http://www.osfi-bsif.gc.ca/fra/oca-bac/ar-ra/cpp-rpc/pages/cpp26.aspx</a>
M R E	Examen du vingt-sixième (26 <sup>e</sup> ) rapport actuariel du Régime de pensions du Canada : (Rapport) <a href="http://www.osfi-bsif.gc.ca/fra/oca-bac/ipr-rip/pages/ar26.aspx">http://www.osfi-bsif.gc.ca/fra/oca-bac/ipr-rip/pages/ar26.aspx</a>
E	Livre blanc : Les régimes de revenu de retraite facilités par l'État (numéro de document 210014) <a href="http://www.cia-ica.ca/docs/default-source/2010/210014f.pdf">http://www.cia-ica.ca/docs/default-source/2010/210014f.pdf</a>
R	Rapport : La cohérence concernant la valeur des rentes (numéro de document 208019) <a href="http://www.cia-ica.ca/docs/default-source/2008/208019f.pdf">http://www.cia-ica.ca/docs/default-source/2008/208019f.pdf</a>
E	Rapport sur les statistiques économiques canadiennes 1924-2014 (numéro de document 215053) <a href="http://www.cia-ica.ca/fr/publications/d%C3%A9tails-de-publication/215053">http://www.cia-ica.ca/fr/publications/d%C3%A9tails-de-publication/215053</a>
T	Mémoire de l'Institut canadien des actuaires à l'intention du Comité permanent des finances de la Chambre des communes (numéro de document 214122) <a href="http://www.cia-ica.ca/docs/default-source/2014/214122f.pdf">http://www.cia-ica.ca/docs/default-source/2014/214122f.pdf</a>
T	Mémoire aux organismes de réglementation fédéral et provinciaux sur la capitalisation des régimes de retraite et le calcul des valeurs de transfert (numéro de document 214113) <a href="http://www.cia-ica.ca/docs/default-source/2014/214113f.pdf">http://www.cia-ica.ca/docs/default-source/2014/214113f.pdf</a>
T	Mémoire de l'Institut canadien des actuaires à l'intention du ministère des Finances : Renforcer le cadre législatif et réglementaire des régimes de retraite privés assujettis à la <i>Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension</i> (numéro de document 209018) <a href="http://www.cia-ica.ca/docs/default-source/2009/209018f.pdf">http://www.cia-ica.ca/docs/default-source/2009/209018f.pdf</a>
T	Ordonnance de l'Institut canadien des actuaires pour soigner un système de pensions Canadien défaillant (numéro de document 207061) <a href="http://www.cia-ica.ca/docs/default-source/2007/207061f.pdf">http://www.cia-ica.ca/docs/default-source/2007/207061f.pdf</a>
T	Mémoire présenté au Comité permanent des finances de la Chambre des communes par l'Institut canadien des actuaires (numéro de document 207076) <a href="http://www.cia-ica.ca/docs/default-source/2007/207076f.pdf">http://www.cia-ica.ca/docs/default-source/2007/207076f.pdf</a>
T	Mémoire de l'Institut canadien des actuaires à la Commission d'experts en régimes de retraite de l'Ontario (numéro de document 207097) <a href="http://www.cia-ica.ca/docs/default-source/2007/207097f.pdf">http://www.cia-ica.ca/docs/default-source/2007/207097f.pdf</a>

(Mis à jour le 15 avril 2016)

Inventaire des compétences et des connaissances– Régimes de retraite

T	Mémoire de l'Institut canadien des actuaires présenté à l'Alberta-British Columbia Joint Expert Panel on Pension Standards (numéro de document 208018) <a href="http://www.cia-ica.ca/docs/default-source/2008/208018f.pdf">http://www.cia-ica.ca/docs/default-source/2008/208018f.pdf</a>
T	Mémoire de l'Institut canadien des actuaires présenté au Nova Scotia Pension Review Panel (numéro de document 208057) <a href="http://www.cia-ica.ca/docs/default-source/2008/208057f.pdf">http://www.cia-ica.ca/docs/default-source/2008/208057f.pdf</a>
R	Document de recherche sur l'agrégation et la diversification des risques (numéro de document 216037) <a href="http://www.cia-ica.ca/docs/default-source/2016/216037f.pdf">http://www.cia-ica.ca/docs/default-source/2016/216037f.pdf</a>
T	Agence du revenu du Canada - <a href="#">Direction des régimes enregistrés</a> y compris, sans s'y limiter : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Loi de l'impôt sur le revenu</i></li> <li>• Règlement afférent à la <i>Loi de l'impôt sur le revenu</i></li> <li>• Formulaires et publications</li> <li>• Séances de consultation</li> <li>• Bulletins</li> <li>• Foire aux questions</li> </ul>
T	Fédéral – <a href="#">Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF)</a> y compris, sans s'y limiter : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Loi sur les normes de prestation de pension</i></li> <li>• Règlement afférent à la <i>Loi sur les normes de prestation de pension</i></li> <li>• Consignes du BSIF</li> <li>• Lignes directrices du BSIF et spécifications</li> <li>• Foire aux questions</li> </ul>
T	Alberta - <a href="#">Alberta Finance, Superintendent of Financial Institutions (Pensions)</a> y compris, sans s'y limiter : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Employment Pension Plans Act (EPPA)</li> <li>• Règlement afférent à l'Employment Pension Plans Act</li> <li>• Interpretive Guidance</li> </ul>
T	Colombie- Britannique - <a href="#">Financial Institutions Commission: Superintendent of Pensions</a> y compris, sans s'y limiter : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pension Benefit Standards Act</li> <li>• Règlement afférent au Pension Benefit Standards Act</li> <li>• Foire aux questions</li> <li>• Bulletins d'information</li> </ul>

(Mis à jour le 15 avril 2016)

Inventaire des compétences et des connaissances– Régimes de retraite

T	<p>Manitoba - <a href="#">Bureau du surintendant : Commission manitobaine des pensions</a> y compris, sans s’y limiter :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Loi sur les prestations de pension</i></li> <li>• Règlement sur les prestations de pension</li> <li>• Bulletins de politique et mises à jour</li> <li>• Foire aux questions</li> <li>• Aperçu des modifications récentes à la <i>Loi sur les prestations de pension</i> du Manitoba</li> </ul>
T	<p>Nouveau-Brunswick - <a href="#">Commission des services financiers et des services aux consommateurs</a> y compris, sans s’y limiter :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Loi sur les prestations de pension</i></li> <li>• Règlement sur les prestations de pension</li> <li>• Bulletins, avis et lignes directrices</li> <li>• Foire aux questions</li> </ul>
T	<p>Terre-Neuve-et-Labrador - <a href="#">Newfoundland and Labrador, Insurance and Pensions Division</a> y compris, sans s’y limiter :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pension Benefit Act</li> <li>• Pension Benefit Act Regulations</li> <li>• Lignes directrices</li> </ul>
T	<p>Nouvelle-Écosse - <a href="#">Finance and Treasury Board, Pension Regulation Division</a> y compris, sans s’y limiter :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pension Benefit Act</li> <li>• Pension Benefit Act Regulations</li> <li>• Avis</li> <li>• Publications</li> <li>• Foire aux questions</li> </ul>
T	<p>Ontario - <a href="#">Commission des services financiers de l'Ontario (CSFO)</a> y compris, sans s’y limiter :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Loi sur les régimes de retraite</i></li> <li>• Règlement afférent à la <i>Loi sur les régimes de retraite</i></li> <li>• Notes d’orientation actuarielle</li> <li>• Politiques des régimes de retraite</li> <li>• Foire aux questions</li> </ul>
T	<p>Île-du-Prince-Édouard – Au moment de la rédaction, a loi n’a pas encore été proclamée.</p>

(Mis à jour le 15 avril 2016)

## Inventaire des compétences et des connaissances – Régimes de retraite

T	<p>Québec – <a href="#">Retraite Québec</a> y compris, sans s’y limiter:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Loi sur les régimes complémentaires de retraite</i></li> <li>• Règlements concernant les régimes complémentaires de retraite</li> <li>• Régimes de retraite simplifiés (RRS)</li> <li>• Partage des droits</li> <li>• Règles de financement</li> <li>• Information comptable</li> <li>• Références légales</li> </ul>
T	<p>Saskatchewan - <a href="#">Saskatchewan Financial Services Commission</a> y compris, sans s’y limiter :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pension Benefit Act</li> <li>• Pension Benefit Act Regulations</li> <li>• Bulletins et Guides concernant les régimes de retraite</li> </ul>
S	<p>Manuel de CPA Canada – Comptabilité : <a href="https://www.cpacanada.ca/fr/ressources-en-comptabilite-et-en-affaires/manuel-de-cpa-canada-collection-normes-et-recommandations/manuel-de-cpa-canada-comptabilite">https://www.cpacanada.ca/fr/ressources-en-comptabilite-et-en-affaires/manuel-de-cpa-canada-collection-normes-et-recommandations/manuel-de-cpa-canada-comptabilite</a></p>
S	<p>Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public : <a href="https://www.cpacanada.ca/fr/ressources-en-comptabilite-et-en-affaires/manuel-de-cpa-canada-collection-normes-et-recommandations/manuel-de-comptabilite-de-cpa-canada-pour-le-secteur-public">https://www.cpacanada.ca/fr/ressources-en-comptabilite-et-en-affaires/manuel-de-cpa-canada-collection-normes-et-recommandations/manuel-de-comptabilite-de-cpa-canada-pour-le-secteur-public</a></p>
S	<p>Investments. 10<sup>e</sup> édition New York: McGraw-Hill-Irwin: Bodie, Zvi, Alex Kane et Alan J. Marcus: 2014</p>
S	<p>Investment Guarantees – Modeling and Risk Management for Equity-Linked Life Insurance: Hoboken, John Wiley &amp; Sons Inc.: Hardy, M: 2003</p>
S	<p>Pension Actuary's Guide to FINANCIAL ECONOMICS - Joint AAA/SOA Task Force on Financial Economics and the Actuarial Model</p>

Afin d’aider à tenir à jour la liste des documents de référence figurant ci-dessus pour le plus grand bénéfice des membres, nous encourageons les spécialistes à signaler les ouvrages de référence pertinents, à l’adresse [icc@cia-ica.ca](mailto:icc@cia-ica.ca).

### Liens aux normes de pratique sur les régimes de retraite et aux exigences de perfectionnement professionnel continu :

- Normes de pratique - Complète (Partie 1000 à Partie 6000) : <http://www.cia-ica.ca/docs/default-source/standards/sc060915f.pdf>
- Normes de pratique – Régimes de retraite (Partie 3000) : <http://www.cia-ica.ca/docs/default-source/standards/sp060915f.pdf>
- Norme de qualification – Exigences de perfectionnement professionnel continu : <http://www.cia-ica.ca/docs/default-source/2008/208055f.pdf>

(Mis à jour le 15 avril 2016)